

Le 19 janvier 2024

À différents membres de l'AWSR.BE et au PEVR.BE

OBJET : L'État se moque des parents de victimes comme il se moque d'Émilie

Bonjour,

Chaque matin, pour me rendre au travail, je passe devant une émouvante plaque commémorative pour une jeune femme, Émilie Devigne, fauchée par un chauffard sur un froid chemin goudronné d'Ath pour y laisser la vie.

L'État se moque des parents de victimes comme il se moque d'Émilie.

Sa prévention contre les chauffards, dangers véritables qui peuplent nos routes, est nulle et tend, précisément, vers zéro.

Comme je le démontre assez intégralement ici (et vous pouvez encore ma défense sur une autre affaire en pièce jointe ainsi que ma lettre récente au procureur du Roi du Brabant wallon), les tueurs circulent librement et commettent leurs crimes en toute impunité. L'État, qui a tous les moyens du monde pour emmerder les honnêtes citoyens, comme nous l'avons par exemple vérifié avec les Gilets jaunes ou comme nous le vérifions avec toutes ces ignobles surveillances et poursuites pour crimes de pensée, n'en accorde aucun à la prévention routière proprement entendue.

Une véritable prévention routière se consacrerait, déjà, à des radars qui sanctionneraient le non-respect de la distance de sécurité (absolument commun, constant et qui concerne à peu près conducteur sur deux), qui est une cause (et l'on pourrait dire sans trop se risquer : LA cause) première des accidents. Au lieu de cela, on pénalise indûment et par des montants inouïs (qui sont déjà contestables par là) des conducteurs prudents qui ont parfois le malheur de rouler à 60 au lieu de 50, sans mettre personne en danger, et d'ailleurs parfois tout légitimement, comme je le démontre précisément dans ce que je vous livre, comme par exemple pour répondre à des situations de danger, et donc sans commettre de faute.

Ces amendes ignobles ne sont qu'une taxe déguisée, c'est tout et personne au SPF ni dans la magistrature ne pourrait m'apporter une démonstration contraire. Leur posture malhonnête est d'ailleurs encore rencontrée par le fait que le dialogue n'est jamais encouragé, comme en témoignent nos diverses questions au SPF Mobilité qui ne nous répondit que par le mépris du silence...

Une véritable action de prévention mesurerait en outre ce fait qu'à partir d'un certain seuil de richesses, ces amendes ne sont pas pénalisantes. Je connais plusieurs personnes, gagnant plusieurs dizaines de milliers d'euros par mois, qui se moquent des montants d'amende, et qui peuvent en régler des dizaines par an, tout en ayant une conduite meurtrière qui devrait leur valoir le retrait de permis à vie.

Et comment cela se fait-il que j'ai déjà vu passer des automobiles roulant à 200 ou parfois plus sur l'autoroute ? C'est plutôt rare mais pas exceptionnel pour autant. Certains vous demandent aussi de dégager de leur bande par appels de phare et en vous collant l'arrière-train à moins de deux mètres, motif supplémentaire à une sanction qui devrait être celle de l'impossibilité pour eux de récidiver.

Bref. La prévention routière n'existe pas et ne sert qu'à ponctionner les braves gens. Et, puisqu'il s'agit fondamentalement de cautionner le crime tout en punissant le plus souvent ou de façon générale un peu tout le monde sans distinction dont conducteurs parfaitement diligents, nous devons la pourfendre.

Contestez donc, boutez le feu de l'insurrection dans tous les coins du quotidien. Et cette contestation véritable ne commence qu'à la libération de parole, pas ailleurs. L'époque en ses enjeux pressants nous invite à toutes vérités, comme au courage de leur profession.

Sincèrement,

Un homme qui à juste titre n'en peut plus de ce système irrespirable, et de tous ses godillots de la honte.